

comme abonnées Nous les prions donc de faire au plus tôt leur offrande afin d'avoir part aux grands avantages que leur procure cette petite publication.

Nous saisissons cette occasion pour dire à tous les fidèles serviteurs de sainte Anne que la dévotion à la glorieuse mère de la Vierge Marie prend un accroissement de plus en plus considérable. L'affluence des pèlerins qui, dans le cours de l'été, ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père en est une preuve frappante. L'action de sainte Anne ne s'est pas manifestée, il est vrai, par ces miracles qui jettent dans l'étonnement ceux qui en sont les témoins et convertissent les incrédules ; mais pour être moins sensible, elle n'en n'est pas moins efficace.

Si les guérisons corporelles, qui ne sont accordées qu'à la foi la plus vive et à la confiance la plus grande, ne sont ni nombreuses ni éclatantes, qui pourra compter, en retour, les guérisons spirituelles opérées par sainte Anne ? Que de familles désolées lui doivent la conversion d'un père oublieux de ses devoirs ? que de mères affligées lui doivent le retour d'un fils égaré ? combien de pécheurs n'a-t-elle pas ramené dans le bon chemin ? Tous nous lui sommes redevables de quelque bienfait. Pour lui payer notre dette de reconnaissance, travaillons avec ardeur à propager son culte et contribuons aussi généreusement qu'il nous est possible à l'ornementation de son sanctuaire.

A ce propos nous offrons nos sincères remerciements aux paroissiens de Douglastown, de Paspébiac et de Bonaventure qui, dans le mois dernier, ont répondu si généreusement à l'appel de M. le curé de la Pointe-au-Père. L'année dernière les paroissiens de Rimouski et du Bic ont aussi fait leur offrande. Nous prions sainte Anne de les en récompenser.